

Civils de la Défense

Plateforme de recrutement de personnel civil
contractuel du ministère des Armées

EXPERT SIC F/H

Paris 15e Arrondissement, Paris, Île-de-France, France

Type de contrat	Prise de fonction souhaitée	Niveau d'études
CDD 2 ans	01/05/2021	Bac + 3 ou école d'ingénieur
Domaine professionnel	Niveau d'expérience	Rémunération
Conseil et maîtrise d'ouvrage en systèmes d'information	Débutant (0 à 5 ans)	2 478 à 3 230€ mensuel net 37 000 à 47 970€ annuel brut (selon expérience)
Avantages liés au poste	Contraintes particulières d'exercice	Télétravail
-	-	Non

Descriptif de l'organisation

Descriptif des missions

La transformation numérique du ministère des armées est portée par la division Stratégie numérique des armées (SNA) au sein de l'Etat-Major des armées (EMA).

l'urbaniste des systèmes d'information oeuvre au sein de la section « Plan d'occupation des sols - Urbanisme » appartenant au bureau « Urbanisation et architecture des données

». Il est expert technique et conseiller sur les sujets liés à l'urbanisation.

Vos principales missions :

- Oeuvrer en appui du personnel du bureau et de la division, et réaliser des études d'urbanisation ou techniques, liées à l'utilisation de l'outil d'urbanisation ;
- Contribuer à la formation des personnels.
- Participer à l'élaboration des processus et du méta-modèle d'urbanisation au sein du bureau ;
- Contribuer ainsi à l'entretien du référentiel d'urbanisation permettant de connaître et de rationaliser le parc applicatif pour répondre au mieux aux besoins des armées en matière de services applicatifs.

Profil recherché

Issu d'une formation de niveau Bac +3 spécialisée en informatique, vous avez acquis une expérience de trois en urbanisation.

Process de recrutement

- Si votre candidature est présélectionnée, vous serez contacté(e) par téléphone pour apprécier vos attentes et motivations.
- Si vous êtes sélectionné(e) après cette première étape, vous serez reçu(e) en entretien par l'employeur et éventuellement le service des ressources humaines.
- Vous serez à l'issue de cet entretien informé(e) par l'employeur des suites données à votre candidature.